

Communiqué de presse

Lyon, 8 juillet 2025

Reconquérir les habitats marins de Méditerranée, une priorité pour l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

La Méditerranée subit directement les effets du changement climatique qui augmentent la température de l'air et de l'eau avec des conséquences sur les écosystèmes marins. La récente Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC) a souligné l'extrême fragilité de ces milieux et l'urgence d'une meilleure protection. Il est possible d'agir pour réduire les pressions sur les habitats côtiers en évitant notamment que la pollution, le mouillage des bateaux, l'artificialisation du littoral ou les déchets plastiques ne les fragilisent davantage. Plus la nature est forte, mieux elle résiste aux effets du changement climatique.



C'est pourquoi, dans le cadre de son 12^e programme d'intervention 2025-2030, l'agence de l'eau prévoit de renforcer ses actions en faveur de la restauration des habitats marins, en phase avec les exigences du règlement européen sur la restauration de la nature. Chaque année, elle consacre environ 100 millions d'euros à la protection de la Méditerranée et du littoral.

D'importants investissements ont déjà permis d'améliorer l'état des eaux notamment par des actions de lutte contre les pollutions venant de la terre, dont la gestion des eaux pluviales. Le constat est moins favorable pour les habitats côtiers à l'exception des herbiers de Posidonie. Aussi, le 12^e programme d'intervention 2025-2030 de l'agence de l'eau soutient l'ambition **de restaurer 100 % des fonctions de nurseries côtières** qui ont été détruites par les aménagements du littoral des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie. Ces 6 dernières années, l'agence de l'eau a financé l'installation de nurseries dans 56 ports du littoral. L'objectif est d'en équiper 34 supplémentaires d'ici 2030, ce qui représente un potentiel de **20 à 40 % de poissons juvéniles supplémentaires par an**.

L'agence de l'eau élargit également ses aides à la **réduction des apports de plastiques à la mer**, notamment par temps de pluie, par l'équipement des réseaux d'assainissement et des vallons littoraux avec des filets de rétention des déchets. Elle contribue ainsi, dans son champ de compétences, aux engagements pris lors de la Conférence des Nations Unies sur les Océans, par la France et 21 autres États riverains de la Méditerranée, pour lutter contre la pollution plastique.

Enfin, elle poursuit son soutien à la **recherche et à l'expérimentation** de nouvelles méthodes pour la restauration des coralligènes et des macroalgues. Concernant les **milieux sableux**, la priorité est d'approfondir la connaissance sur la vie marine qu'ils abritent. Les études révèlent que ces habitats sont le foyer d'une biodiversité spécifique et florissante, méritant aussi des actions de protection.

« L'agence est engagée depuis plusieurs années dans une dynamique positive de reconquête de la mer, indique Nicolas Murlon, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Mais nous ne minimisons pas les défis à venir, notamment les conséquences du changement climatique qui se font déjà sentir. Notre nouveau programme d'intervention affiche des ambitions renforcées pour la vie marine avec la possibilité d'accompagner les projets à des taux allant jusqu'à 80 % d'aides. La réussite de cette reconquête nécessite la mobilisation de tous. Élus, services de l'État, gestionnaires du littoral, usagers de la mer, acteurs économiques... chacun a un rôle essentiel à jouer. »

ZOOM sur l'herbier de Posidonie, un habitat côtier qui affiche une bonne vitalité pour les ¾ des surfaces

Une meilleure qualité de l'eau et la régulation réglementaire des pressions, en particulier celle exercée par le mouillage des grands navires, ont permis d'améliorer l'état de santé des herbiers de Posidonie. En 2024, du fait du renforcement de la réglementation notamment, le nombre de mouillages des navires de plus 24 mètres sur l'herbier a baissé de 93 % par rapport à 2022.

Les résultats sont déjà visibles : l'herbier repousse notamment dans des secteurs proches des zones de rejets urbains, preuve des progrès en matière de traitement des eaux usées, comme à Marseille où 9 400 taches de recolonisation spontanée de Posidonie ont été recensées. Au total, cela représente 276 ha recolonisés de façon naturelle sur l'ensemble de la façade littorale pour 116 zones concernées.

En complément de la réglementation, l'agence de l'eau soutient l'installation de zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) afin d'aider les bateaux à s'amarrer sans abimer la Posidonie.

Pour aller plus loin et impulser **une restauration active des herbiers**, l'agence de l'eau finance depuis 2019 des programmes de repiquage tels que REPIC (REstaurer la Posidonie Impactée par l'anCrage) ou PRIME (Posidonia Restoration Initiative for a resilient Mediterranean Ecosystem) qui visent à transplanter des fragments de Posidonie sur des sites abimés désormais protégés par la réglementation.

Sur l'ensemble de la façade méditerranéenne française, on estime que 100 hectares de surface sont propices à la restauration par transplantation d'herbiers.

Ces actions de restauration ont des résultats : les **3/4 des surfaces de Posidonie affichent aujourd'hui une bonne vitalité à l'échelle du littoral**. Les zones où la qualité des herbiers est très bonne se situent entre les caps de l'Estérel et de Brégançon, ainsi que le cap est et la plaine orientale en Corse. Les zones dégradées concernent tout l'ouest de Fos-sur-Mer, hormis la côte des Albères, la zone entre Fréjus et Sainte-Maxime, celle entre Antibes et Menton et le littoral bastiais.

[Ils l'ont fait]

L'agence de l'eau vient de financer **180 nurseries pour poissons juvéniles dans cinq ports de Toulon**.

Cette initiative de Portelo Maribay Toulon Plaisance, concessionnaire des dix ports de plaisance de la rade de Toulon pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée, utilise des Biohuts®, des cages remplies de coquilles d'huîtres, pour créer des habitats sécurisés où les jeunes poissons peuvent grandir à l'abri des prédateurs.

[Ils l'ont fait]

La ZMEL de Brescou-les-Tables, située au cœur de l'Aire marine protégée des Posidonies du Cap d'Agde, dispose d'une quarantaine de bouées d'amarrage depuis 10 ans, ce qui permet de protéger 1 hectare d'herbiers des ancrages des bateaux.

Dans **le Var**, l'agence a également financé, à hauteur de 442 000 euros, une **ZMEL dans la baie de Cavalière au Lavandou** afin de préserver quelque 80 hectares d'herbiers de Posidonie.

A Ramatuelle dans la baie de Pampelonne, ce sont 210 mouillages écologiques qui vont être mis en service. Cette opération, inscrite dans le Schéma territorial de restauration écologique de la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a bénéficié d'une aide de 3,2 M€ de l'agence de l'eau.

REPÈRES

- La mer Méditerranée représente seulement 0,8 % de la surface totale des océans, mais elle abrite une biodiversité unique avec **17 000 espèces recensées**, 28 % d'espèces endémiques.
- **52 % des surfaces de coralligène sont en bon état**. En plus de subir les effets du changement climatique, le coralligène cumule les pressions d'usages maritimes, la présence d'algues filamenteuses ainsi que les filets et engins de pêche perdus que l'on observe sur 50 % des zones.
- **Les peuplements de macroalgues**, situés à l'interface air/eau et utiles à l'alimentation des espèces, affichent un bon état pour 74 % d'entre eux, contre 85 % en 2021, car ils subissent eux aussi les effets de la température élevée de l'eau et de l'air.
- L'herbier de Posidonie protège le littoral de l'érosion, filtre l'eau et **abrite 25 % des espèces de Méditerranée**.
- Les herbiers de Posidonie captent tous les ans, en moyenne, 96 millions de tonnes de CO₂ ce qui équivaut à 7,7 fois le CO₂ rejeté en 2021 par le trafic aérien national, estimé à 12,4 millions de tonnes de CO₂ (source : Monnier et al.2022 et direction générale de l'aviation civile 2021).
- 134 à 217 tonnes de carbone restent piégées dans les herbiers grâce à l'interdiction de mouillage qui préservent leur intégrité.
- **La valeur économique** des services rendus par les herbiers de Posidonie sur notre littoral a été estimée en moyenne à 580 euros/ha/an soit plus de 46 milliards d'euros par an au minimum pour l'herbier vivant (source : Campagne et al 2015).
- La **restauration des nurseries** pour les jeunes poissons génère **un chiffre d'affaires de 12 M€/an** et un équivalent de 80 emplois non délocalisables (pêcheurs professionnels, scientifiques, aquariologistes...).

www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse agit pour une gestion équilibrée et partagée de la ressource en eau, la restauration et la préservation du bon état des eaux et des milieux aquatiques et la reconquête de la biodiversité. Elle mobilise pour cela la connaissance ainsi que la fiscalité environnementale qu'elle redistribue sous forme d'aides aux projets pour l'eau portés par les collectivités, industriels, agriculteurs et associations. Elle inscrit ses actions dans le cadre de son 12e programme « Sauvons l'eau 2025-2030 » doté de 520 M€/an.

Partenaire des territoires du quart sud-est de la France qu'elle accompagne dans leur transition écologique, l'agence de l'eau est constituée de 330 agents engagés. Elle agit en synergie avec un réseau d'acteurs composé d'élus, de l'administration, d'entreprises, d'agriculteurs, d'experts et d'associations qui sont représentés au sein de son conseil d'administration et des comités de bassin Rhône-Méditerranée et de Corse.

Contacts presse

Agence de l'eau : Nancy Yana 06 77 0346 60 nancy.yana@eaurmc.fr

Agence plus2sens : Laurence Nicolas 06 64 50 59 50 laurence@plus2sens.com

Marine Chevalier 06 95 79 69 15 marine@plus2sens.com